

novethic

UNE FILIALE CAISSE DES DÉPÔTS ■

L'argent socialement responsable

Une alternative au « court-termisme » financier ?

Anne-Catherine Husson-Traore – Directrice Générale

20 novembre 2009

■ Stratégie ISR (Core ISR)

Prise en compte systématique des critères extra-financiers, dits ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), pour déterminer le choix des entreprises en portefeuille.

■ Intégration ESG ou Mainstreaming (Broad ISR)

Prise en compte dans la gestion d'actifs globale (« Mainstream ») des enjeux ESG à un degré variable, mais sans que cela se traduise par un impact systématique sur la sélection des titres en portefeuille.

■ Exclusions normatives

Exclusion pour cause de violations des normes et conventions internationalement reconnues comme les dix principes du Global Compact des Nations Unies, les conventions fondamentales de l'OIT, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH).

■ Exclusions sectorielles ou éthiques

Exclusion des entreprises tirant une part de leur chiffre d'affaires d'activités controversées, comme l'alcool, le tabac, l'armement, les jeux d'argent, la pornographie, etc. Elles sont assez rares en France, voire inexistantes dans le cas du nucléaire.

■ Thématique ESG

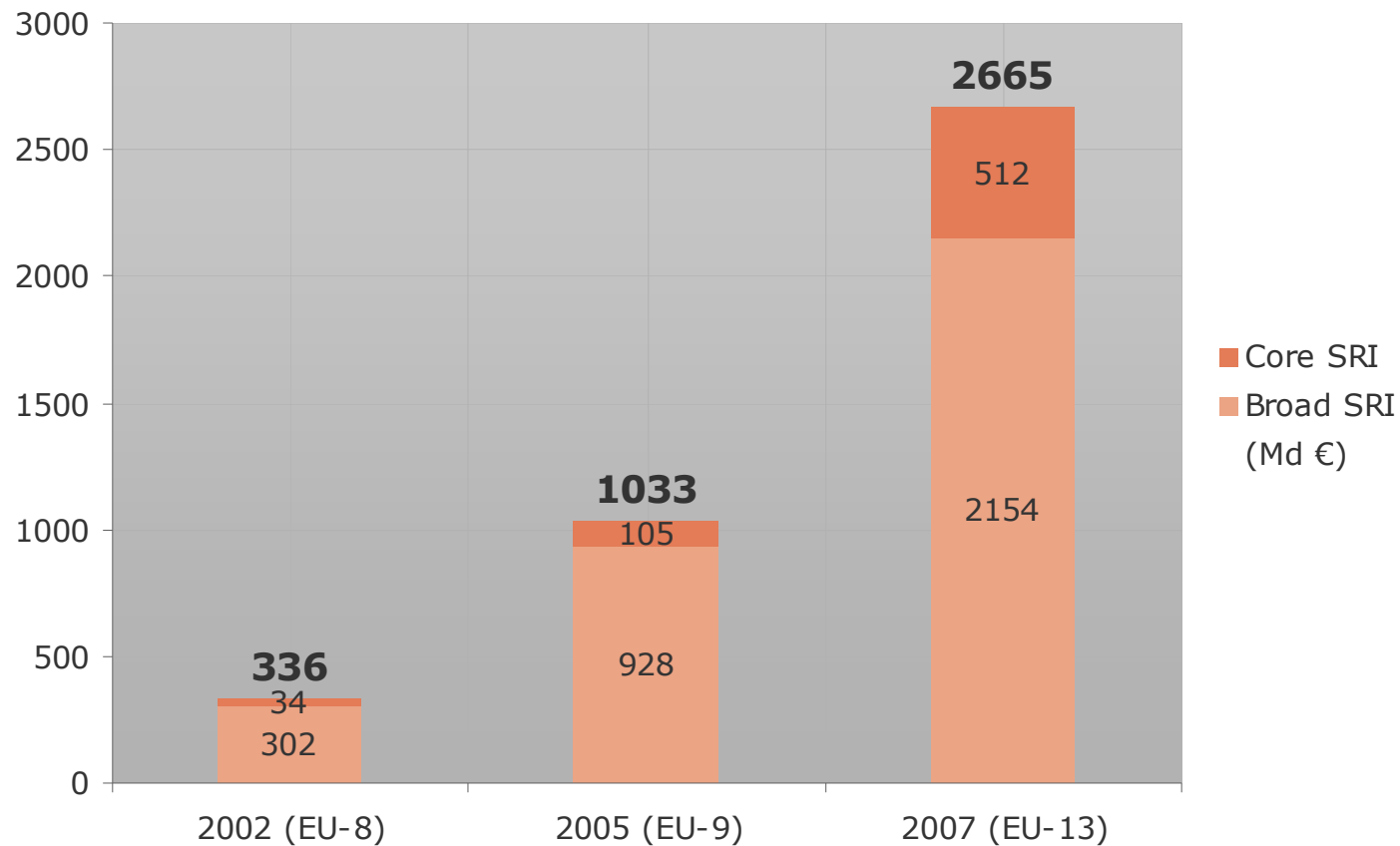
Consiste à choisir des entreprises actives sur des thématiques ou secteurs liés au développement durable, par exemple : les énergies renouvelables, l'eau, la santé, ou plus généralement le changement climatique, l'efficacité, le vieillissement de la population.

■ Actionnariat actif ou Engagement

Consiste à entamer un dialogue avec une entreprise sur certaines problématiques ESG pour les pousser à améliorer ses pratiques. En cas d'échec, il peut y avoir désinvestissement et/ou vote défavorable en AG.

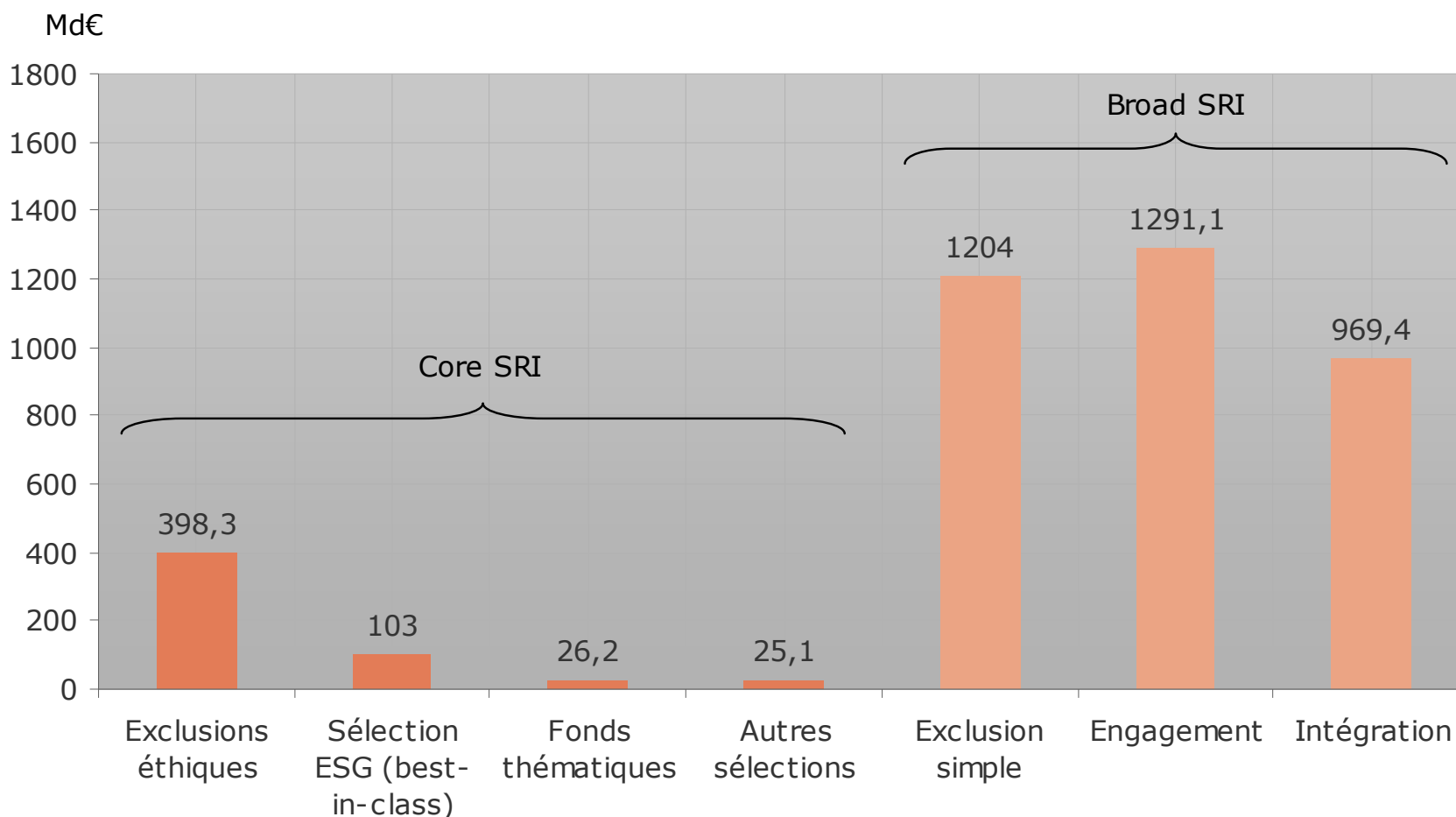
L'ISR en Europe : une croissance de 40 % par an

- Entre 2005 et 2007, Core ISR et Broad ISR ont crû sur le même rythme pour atteindre plus de 2,6 milliards d'euros.



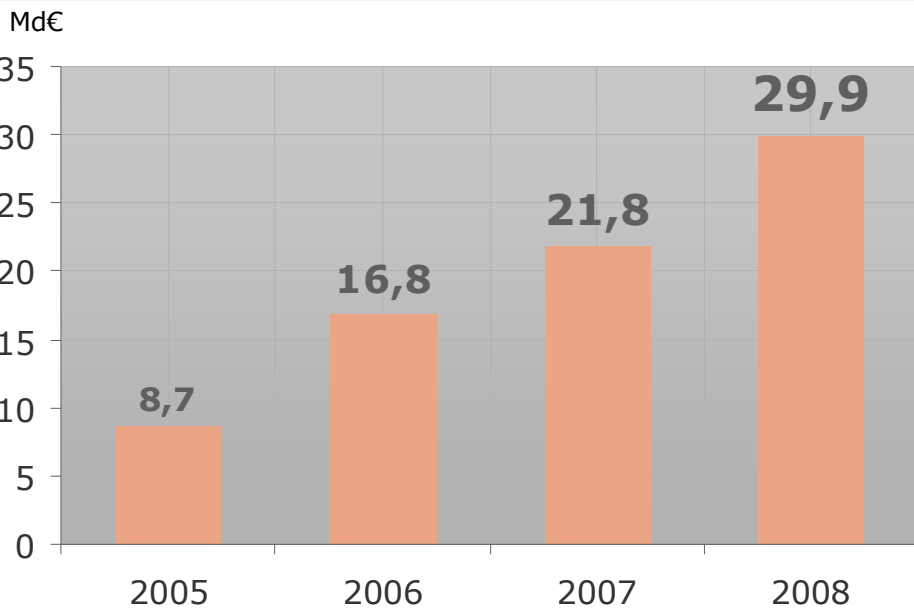
Source : Eurosif (à fin 2007)

- Les approches les plus fréquemment choisies sont l'engagement actionnarial, l'exclusion, basée sur un seul critère et l'intégration au cas par cas de critères ESG dans la gestion, pratiques des grands investisseurs institutionnels



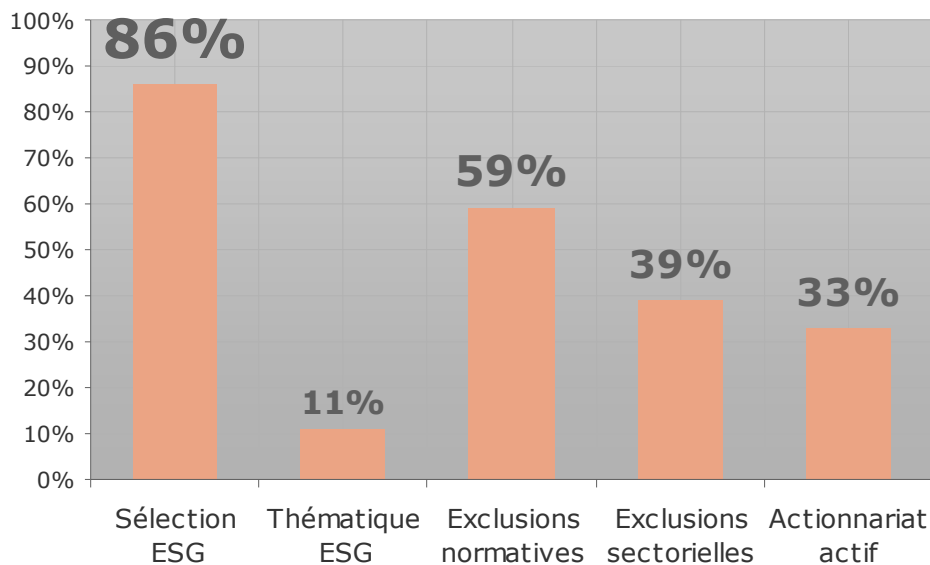
- A fin 2007, le pourcentage de l'ISR par rapport à la gestion globale est estimé à 17,6% mais seulement 3,4 % est de l'ISR Core (Source Eurosif).
- Pratiques différentes d'un pays à l'autre : 100% de l'ISR suisse est « core » et seulement 7% au Royaume-Uni. Dans ce pays , l'engagement (plus de 700 milliards d'euros d'encours) et l'intégration (plus de 500 milliards d'euros) sont les plus répandus.
- Pays par pays, le pourcentage d'ISR Core par rapport à la gestion globale se situe entre 0 et 6 %. Les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse forment le trio de tête.

Le marché français de l'ISR : même constat



+37 % entre 2007 et 2008,
30 milliards d'euros (Core ISR).

La sélection ESG (best-in-class principalement) domine. Les exclusions, normatives ou sectorielles, progressent, poussées par de grands institutionnels.



Malgré une croissance supérieure à celle de la gestion d'actifs classique, l'ISR gravite toujours entre 1 et 2% du marché français.

Les épargnants peuvent jouer un rôle

- Une part de marché trop faible pour inciter vraiment les entreprises à privilégier les stratégies de long terme.
- L'ISR est d'abord une affaire d'investisseurs institutionnels (fonds de pensions, assureurs, mutuelles, fondations, institutions liées à la retraite) un peu partout en Europe sauf en Belgique. Les particuliers ne détiennent que 25 % des encours en France.
- Trouver les moyens d'inciter les épargnants à choisir massivement des placements sélectionnant les entreprises mieux disantes sur l'environnement et le social pour avoir un effet de levier.
- Initiatives françaises en cours : Label ISR Novethic, article 83 du projet de loi Grenelle 2

Un appel clair pour des pratiques d'engagement

- Les investisseurs institutionnels ont un effet de levier considérable compte tenu du montant de leurs encours qui leur permettent d'être des actionnaires susceptibles d'être écoutés.
- Ils commencent à le faire, en particulier sur des enjeux environnementaux, identifiés comme à risques pour certains secteurs.
- Certains enjeux Sociaux Environnementaux et de Gouvernance sont aujourd'hui intégrés comme un paramètre de gestion par des acteurs financiers comme ceux ici présents. Explications.

novethic

UNE FILIALE CAISSE DES DÉPÔTS ■

L'argent socialement responsable

Une alternative au « court-termisme » financier ?

Anne-Catherine Husson-Traore – Directrice Générale

20 novembre 2009